

## Document d'Informations Clés

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

#### Schelcher Global High Yield ESG

un compartiment de Schelcher Prince Investissements

P ISIN : FR0010560037

Initiateur du PRIIP : SCHELCHER PRINCE GESTION LEI :9695000XP9XOC0TJFZ49.

Site internet : [www.spgestion.fr](http://www.spgestion.fr). Téléphone : +33 (0)1 53 29 31 89 pour plus d'informations.

SCHELCHER PRINCE GESTION est autorisé en France et régulé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Schelcher Prince Investissements est autorisé en France et régulé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 30.01.2023

Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

### En quoi consiste ce Produit ?

#### Type

Ce Produit est un fonds d'investissement de droit français, Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV), un OPCVM.

#### Durée

Le Produit n'a pas de date d'échéance. La résiliation du Produit (dissolution) résultant d'une décision unilatérale du gestionnaire se ferait selon les modalités définies dans les Statuts de la SICAV. Une résiliation automatique résulterait d'obligations réglementaires.

#### Objectifs

Gestion financière :

Ce Produit (dont les revenus sont capitalisés) a pour objectif de réaliser, pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 2 ans, une performance nette de frais supérieure à celle du Markit iBoxx EUR Liquid High Yield Index (coupons réinvestis), à travers la gestion discrétionnaire d'un portefeuille investi (en direct ou via des OPC) dans la limite de 100% de l'actif net en titres de créances de toutes natures (y compris les titres subordonnés), et admis à la négociation sur des marchés de pays de l'Espace Economique Européen (EEE) et de l'OCDE. Ces titres peuvent être émis tant par des émetteurs publics que privés. Ils sont choisis parmi toutes les catégories de notation, y compris des catégories « spéculatives » (notation du titre inférieure à BBB- ou équivalent).

Pour atteindre l'objectif de gestion le Produit peut avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés à titre d'exposition et de couverture sur les risques actions, de taux, de crédit, de change et de volatilité.

Gestion extra-financière :

Ce Produit intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers de départ. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net. Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.

Ce Produit est un produit relevant de l'Article 8 au sens du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR).

#### Investisseurs de détail visés

Clients professionnels et non-professionnels au sens de la Directive Mifid, ayant un horizon d'investissement au moins égal à 2 ans, recherchant une exposition aux titres de créances de toute nature dont la notation peut-être inexistante ou basse et acceptant les risques associés. Le Produit peut servir de support à des contrats d'assurance-vie libellés en unités de comptes.

#### Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

De plus amples informations au sujet de ce Produit, le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions et des renseignements sur les autres classes d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles auprès de la Société de gestion SCHELCHER PRINCE GESTION, 72 rue Pierre Charron, 75008 Paris / [clientservices@spgestion.fr](mailto:clientservices@spgestion.fr) ou auprès du représentant ou distributeur local. Le prospectus et les rapports périodiques sont disponibles gratuitement dans plusieurs langues.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (2 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

La catégorie de risque 2 reflète un potentiel de gain et/ou de perte faible de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en obligations "high yield" libellées en Euro.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Le capital n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque en matière de durabilité** : Il s'agit d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un ou plusieurs investissements détenus par le Produit.

**Risques liés à la détention d'obligations "high yield"** : Le Produit investit en obligations spéculatives qui peuvent générer des revenus plus importants que des obligations de qualité mais au coût d'un niveau de risque supérieur.

**Risque lié à la détention d'obligations Contingentes Convertibles (CoCos)** : Les obligations convertibles contingentes peuvent être converties automatiquement en actions ou être l'objet d'une réduction de valeur si la solidité financière de l'émetteur diminue d'une manière déterminée. Cela peut aboutir à des pertes substantielles ou totales de la valeur de l'obligation.

**Risque lié à la détention d'obligations convertibles** : Les obligations convertibles sont des titres hybrides entre une dette et les produits propres, qui, en principe, permettent aux titulaires de convertir leur participation en obligations en actions de la société émettrice à une date future déterminée. L'investissement dans les convertibles entraînera une plus grande volatilité que les investissements obligataires effectués dans les obligations classiques.

**Risque de taux d'intérêt** :

Par définition, le risque de taux correspond à la possibilité pour un fonds d'investissement d'être impacté négativement par une variation des taux d'intérêt. Le risque de taux peut ainsi se manifester via une diminution des produits financiers en cas de baisse des taux d'intérêt et/ou une augmentation des charges financières en cas de remontée des taux d'intérêt.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

#### Investissement EUR 10 000

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans (la période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 550	EUR 8 270
	Rendement annuel moyen	-14,5%	-9,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 550	EUR 8 270
	Rendement annuel moyen	-14,5%	-9,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 970	EUR 10 450
	Rendement annuel moyen	-0,3%	2,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 12 160	EUR 12 030
	Rendement annuel moyen	21,6%	9,7%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

### Que se passe-t-il si l'initiateur du PRIIP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposés au risque de pertes financières si l'initiateur du PRIIP et/ou le dépositaire ne sont pas en mesure d'honorer leurs obligations. Il n'y a pas de compensation ou de plan de protection de dépôt qui couvre ce Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

### Coûts au fil du temps

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au Produit lui-même, pour les différentes périodes de détention. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez EUR 10 000. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 390	EUR 680
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	3,9%	3,3%

### Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Coûts d'entrée	Coûts de sortie	Frais de conversion
	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. Il s'agit du maximum que vous paierez et vous pourriez payer moins.	Si applicable. Veuillez-vous référer à la section conversion du prospectus pour plus d'informations.
	1,50%	néant	néant
		EUR 150	EUR 0
			EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	L'incidence des coûts que vous payez chaque année pour la gestion du Produit et ses investissements. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,42%
	EUR 142		
	Coûts de transaction	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,72%
	EUR 72		
Coûts accessoires (prélevés sous certaines conditions)	Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	15% TTC l'an de la surperformance du Produit par rapport à l'indice Markit iBoxxEUR Liquid High Yield Index.	0,27%
	EUR 27		

Les tableaux ci-dessus indiquent l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 2 ans.

Ce produit est conçu pour des investissements à court terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 2 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation concernant ce Produit, l'initiateur du Produit ou de la personne qui a conseillé ou qui vous a vendu ce Produit, vous pouvez en premier lieu contacter SCHELCHER PRINCE GESTION au +33 (0)1 53 29 31 89, par courriel via l'adresse [clientservices@spgestion.fr](mailto:clientservices@spgestion.fr) ou par voie postale au 72 rue Pierre Charron, 75008 Paris.

L'AMF met également à disposition des investisseurs un service de médiation (Madame Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF, 17, place de la bourse 75 082 Paris Cedex 02).

## Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site internet [https://www.schelcher-prince-gestion.com/gestion/actives/jco\\_5006/fr/fonds](https://www.schelcher-prince-gestion.com/gestion/actives/jco_5006/fr/fonds).

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des dernières années via le site internet [https://www.schelcher-prince-gestion.com/gestion/actives/jco\\_5006/fr/fonds](https://www.schelcher-prince-gestion.com/gestion/actives/jco_5006/fr/fonds).

Ce document d'information est mis à jour annuellement.